Vous rénovez? Nous vous aidons!

Les aides à la **rénovation d'immeubles**

renov_F_v1_082011

Le patrimoine urbain de Saint-Imier est de grande valeur. Il est reconnu comme site construit d'importance nationale. Il est l'expression du fort développement horloger qui a marqué la vie de la cité au XIXe siècle: le long des rues nouvellement tracées et se coupant à angle droit, de hautes bâtisses ont été érigées et percées de grandes fenêtres pour permettre le travail horloger. Chose remarquable, cette urbanisation a été accomplie sur la base de plans d'urbanisme et d'alignement très précis, ce qui était particulièrement novateur à l'époque.

De manière à permettre l'entretien et les rénovations de ce patrimoine immobilier, les mesures suivantes ont été adoptées:

- Des **prêts sans intérêt** pourront être octroyés en cas de rénovation ou création d'appartements de 4 pièces et plus. Les prêts peuvent atteindre **CHF 8000.–** par appartement refait. Les montants peuvent être augmentés jusqu'à **CHF 14 000.–** en cas de réfection des façades, d'installation d'un ascenseur et de mise en place d'un dispositif permettant un approvisionnement en énergie renouvelable.
- En cas de réfection d'un **trottoir** en propriété privée, la Municipalité de Saint-Imier offre les bordures en granit ou verse leur contre-valeur si celles-ci existent déjà.

Infos complémentaires

Formulaire de demande:
www.saint-imier.ch/renov_form
Règlement applicable au traitement de votre demande:
www.saint-imier.ch/renov_reg
ou directement à la Chancellerie

Contact

Municipalité de Saint-Imier
Promotion économique
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 44 32
info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES